



Conseil de quartier Centre - Aiguillon

Compte-rendu de réunion

Lundi 8 avril 2019

Cabinet du Maire
Démocratie de Proximité
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier Centre - Aiguillon s'est réuni le lundi 8 avril 2019 à 16h30.

Etaient présents :





- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Madame Jacqueline SUPERY
- Madame Christine CASTAING
- Monsieur Jean-Pierre IZARD
- Monsieur Guy JOUSSE
- Madame Viviane PERRET
- Monsieur Claude BADET
- Madame Evelyne NOEL
- Monsieur Rolland BROUSTAUT
- Madame Mauricette DAVEY
- Monsieur Vincent DONNESSE
- Madame Françoise NORMANDIN
- Madame Danièle CAZAUVIEHL

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Madame Patricia WEHRLE – Directrice Centre Social et coordinatrice C.T.G. de La Teste de Buch
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Marine COULOMBAN – Administratif

Excusés :


- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Henri BORDERE
- Madame Jacqueline HOURCADE


-  Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier, ouvre la séance.
-  Madame Patricia WEHRLE, Directrice Centre Social et coordinatrice C.T.G. de La Teste de Buch, fait le point sur les « Assises Citoyennes / Buchons Ensemble » 2018/2019, ce qui est ressorti des deux groupes de travail et notamment sur la préparation des « 2èmes Rencontres des Habitants » qui se dérouleront les 13 et 14 septembre 2019. Elle rassure les conseillers de quartiers sur le fait que cet évènement n'interférera pas avec le Forum des Associations (7 et 8 septembre 2019) et les Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre 2019). 5 temps forts / 5 quartiers : ces rencontres se feront sous formes de moments conviviaux (apéritif, petit-déjeuner, pique-nique, goûter partagés) et de débats dans les quartiers de Cazaux, Centre, Est, Ouest et Pyla-sur-Mer. Ces débats seront animés par une troupe de théâtre professionnelle autour d'une seule et même question. Plusieurs questions sur le mieux-vivre ensemble dans son quartier ont déjà été proposées dans les précédents groupes de travail, de nouvelles sont suggérées. Une seule et même question sera choisie pour ces « 2èmes Rencontres des Habitants » qui se clôtureront par la présentation de la synthèse des paroles des habitants lors d'une soirée conviviale au Zik Zak. Une répétition générale aura lieu le 7 juin 2019. Mme WEHRLE insiste sur le fait que le but de cet évènement est d'aller à la rencontre des habitants de la Teste de Buch, quel que soit leur nombre : créer du lien social est un « travail de fourmi ».
-  Les conseillers de quartier s'interrogent sur leur rôle et les attentes des habitants à leur égard. Ils se demandent comment mieux se faire connaître et être plus proches des habitants : communication de leurs coordonnées et de leur photo ? Les avis sont partagés.
-  Mme LAHON-GRIMAUD évoque ensuite le « Salon Idées Maison » qui se déroulera du 26 au 28 avril 2019 au Parc des Expositions de La Teste de Buch (10h – 19h entrée libre) et auquel le Centre Social participera pour la première fois. L'objectif de cette première participation est la préparation des « 2èmes Rencontres des Habitants » et la présentation des futures Maisons des Habitants. Actuellement, le Centre Social bénéficie de trois structures de proximité : à Cazaux, La Règue Verte et aux Miquelots. Ces structures vont être agrandies, rénovées et renommées « Maisons des Habitants » car pour tous. Des agents du Centre Social mais aussi des élus et des bénévoles vont assurer les différentes permanences sur le stand. Des bénévoles de l'E.S.P.A.C.E. de Cazaux se sont d'ailleurs déjà engagés. Mme LAHON-GRIMAUD invite les conseillers de quartier à se porter volontaires également ; une bonne occasion pour eux de se faire connaître et de pouvoir échanger avec les habitants. Ils peuvent s'inscrire auprès de Mme COULOMBAN au service Démocratie de Proximité, au Cabinet du Maire.

 M. BIEHLER remercie Mme WEHRLE et Mme LAHON-GRIMAUD puis passe au tour de table.

Demandes et observations des conseillers de quartier :

 Un conseiller fait remarquer qu'un budget participatif existe dans certaines communes.

 En effet, c'est une bonne façon de rendre les décisions participatives et de tendre vers l'intérêt général du quartier. Nous allons y réfléchir.

 Une conseillère s'interroge sur la vitesse Rue Brémontier : comment faire ralentir les gens ? Faut-il limiter la vitesse à 30 km / h ? Faut-il alterner le stationnement ? Mettre des ralentisseurs ? Une pétition est en cours et va être déposée à la Mairie.

 Nous allons faire étudier la demande par nos services.


 Nouvelle demande d'un passage piéton à l'intersection des rues Edmond Rostand, Maréchal Foch, Général Chanzy et Brémontier.

 Les services techniques vont être relancés.

 Des conseillers s'interrogent sur la Place de la Gare et le futur Pôle Multimodal et immeubles.


 Il est au stade de l'avant avant-projet entre les services de la COBAS et de la SNCF.

 Une conseillère s'inquiète de la circulation des bus dans les rues étroites.



 Un gros travail de réflexion est mené actuellement par le Conseil des Sages et les élus Communautaires Testerins, membres de la Commission Transports COBAS, sur les bus et les transports collectifs afin d'améliorer l'offre de services et c'est un des points qui a été soulevé.



 Une conseillère signale qu'il subsiste des panneaux indiquant « Port du Rocher » alors qu'il s'agit du « Port de Rocher ».


 Un courrier a déjà été adressé au Conseil Départemental à ce sujet.


 Une conseillère évoque le nouveau statut des arbres et un film intéressant projeté à l'Assemblée Nationale. Elle indique également qu'au Sénat, un texte circule sur les chemins qui disparaissent. Elle s'inquiète d'ailleurs pour le chemin du Bois de Rome.


 Ce chemin est sur une parcelle privée.



-  Un conseiller s'interroge sur les espaces verts sur rues qui ne sont pas entretenus et sur les promoteurs qui ne respectent pas l'édification de ces espaces. Quel avenir pour ces espaces verts ? Qui les entretient ? Que peut faire la ville ? La Police Municipale est-elle en droit de dresser des procès-verbaux afin de forcer à l'entretien de ces espaces verts ?
-  Nous allons le signaler au service urbanisme afin de sensibiliser les promoteurs sur les prochaines constructions. Quant à la Police Municipale, la réponse est non.



-  Une conseillère est d'avis que tout le centre-ville devrait être limité à 30 km / h avec un marquage au sol d'espaces partagés piétons / vélos / etc.
-  Un autre conseiller remarque l'efficacité du rétrécissement des voies et des marquages au sol réfléchissants.


-  Un conseiller est satisfait que les alentours du chemin de la Dune de Camicas soient nettoyés mais il lui semble qu'il faudrait veiller à ce qu'ils soient toujours bien nettoyés.

-  Il salue ensuite les accords donnés pour les aires de jeux et de pétanque de la Règue Verte.


-  Puis il fait à nouveau remarquer, et c'est la responsabilité de la COBAS, que les glissières en bois entre le carrefour « Bondon » et le passage à niveau de la Règue verte sont toutes cassées. Malgré les signalements à la COBAS, rien n'a été fait.


-  Il s'interroge ensuite sur des caravanes qui sont restées des mois à l'ancienne fonderie de Couach, à côté de la Fontaine, là où il y avait l'empailleur de chaises : comment se fait-il que ces caravanes aient été autorisées à séjourner tout ce temps ici ?
-  Ces caravanes étaient installées sur une propriété privée mais depuis, elles ont quitté les lieux.

-  Il se demande ensuite jusqu'à quand on va laisser les fils de téléphone qui pendent entre le Zik Zak et le carrefour « Bondon » ?
-  Les services techniques vont relancer France Télécom.


-  Ligne C des transports Baïa : dernier départ à 18h30. Les autres lignes, A et B à 20h30. Cette ligne C passe par la Règue Verte. Il est demandé de prolonger d'une autre rotation sur environ 45 min

 Nous le proposerons à la prochaine DSP.


 Une conseillère s'interroge sur la recrudescence de cyclistes qui circulent sur les trottoirs, rue du Port entre autres, ne respectant ni le code de la route (écouteurs, téléphone, etc), ni les piétons qu'ils mettent en danger ; que faire ?

 Il lui semble ensuite impératif de faire casser la vitesse rue du Port – ce qui a été réussi avenue Saint-Exupéry.


 Il faut attendre la réfection de la rue.

 Rue du Captalat, quotidiennement, des véhiculent stationnent sur les trottoirs : serait-il possible d'installer des potelets ?


 La demande va être soumise aux services techniques et nous en allons également en informer la Police Municipale.

 La rue du Captalat ne semble jamais correctement nettoyée (stationnement unilatéral) ; un balayeur ne peut-il pas être missionné (montagnes de déchets dans les rigoles des trottoirs) ?


 Cette requête va être soumise aux services techniques.


 Une conseillère fait remarquer qu'à l'entrée du Jardin Jean Hameau, les pancartes sont complètement effacées. Il serait également appréciable que la symétrie des buis soit respectée Place Jean Hameau.

 Cela va être signalé aux services communication et techniques.


 Place Jean Jaurès (dite « du Coum »), lorsque les bancs seront remplacés, il serait nettement plus agréable de les orienter vers la Place plutôt que vers la rue et la circulation.


 Cette remarque va être soumise aux services techniques.


 Une conseillère remercie la Police Municipale pour son intervention à « La Brochette » ; les riverains comptent néanmoins sur leur vigilance.

 Une conseillère souhaite que le RLP (règlement local de publicité) soit appliqué car des commerçants affichent sauvagement sur le parvis du marché.


 Cela va être signalé à la Police Municipale.

 Une conseillère soulève les différents problèmes liés au « Surf Café », rue Camille Pelletan, et informe les membres du conseil qu'une pétition est en cours et va arriver chez M. le Maire. Elle se demande ce que fait la Police Municipale.

 M. Biehler fait remarquer que ça n'est pas la Police Municipale qui peut intervenir la nuit mais la Police Nationale, dont le rôle est d'assurer la sécurité des personnes.


 Un conseiller fait remarquer qu'il pourrait être opportun d'appliquer, pour cet établissement, la même charte que pour les établissements de nuit de Pyla-sur-Mer. Il estime également qu'une meilleure signalétique des parkings disponibles pourrait éviter certaines nuisances.


 Place Jean Jaurès, serait-il possible d'installer une aire de jeux ?

 Non : il existe déjà une aire de jeux à 500m, devant l'école Victor Hugo, rue du Chemin des Dames.

 Selon une conseillère, l'impasse des Conchyliculteurs n'est jamais nettoyée.

 Cela va être signalé aux services techniques.

 Une conseillère fait part de ses inquiétudes concernant la rue du Président Carnot : trop de vitesse, pas de trottoirs : comment circuler en toute sécurité ? Pourquoi les fils n'ont-ils pas été enterrés quand la rue a été refaite ? Comment faire face aux nouvelles constructions : où les futurs riverains vont-ils se garer ?

 Une conseillère intervient concernant l'avenue de Verdun : elle trouve dangereux que l'on puisse tourner entre les deux ronds-points. Les avis sont partagés.

 Elle signale ensuite que le petit Baïa qui est sensé s'arrêter n'importe où ne s'arrête pas.

🗣️ Il faut le signaler à la COBAS, soit par téléphone, soit en se rendant à la boutique Baïa, 17 rue François Legallais.

✍️ Une conseillère signale que le lampadaire square du Clos des Chênes a été redressé mais l'entourage, les protections qui empêchent les voitures de percuter ce poteau, sont quant à elles inexistantes.

🗣️ Cela va être signalé aux services techniques.

✍️ Elle fait ensuite remarquer qu'en raison d'un vaste chantier rue des Poilus et dans ce quartier, les camions gênent la circulation et la visibilité des STOP, ce qui représente un danger.

✍️ Cette conseillère regrette le manque d'éclairage square du Clos des Chênes.

✍️ En face de la sortie du square du Clos des Chênes, rue des Poilus, serait-il possible d'installer un miroir pour pallier au manque de visibilité ?

🗣️ Cette requête va être soumise aux services techniques.

✍️ Un conseiller signale un problème de tuyau rue des Alliés suite à des travaux.

✍️ Avenue du Général Charles de Gaulle, l'entreprise qui est intervenue pour l'eau a détruit les « oreilles de Mickey », et les bordures i / américaines, ne tiennent plus. Cela peut s'avérer dangereux.

🗣️ Cette avenue est une route départementale. Néanmoins, nous allons sécuriser les points de stationnement.

🗣️ Monsieur BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier Centre - Aiguillon de leur participation. La réunion prend fin à 19h.

LE PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER AURA LIEU :

Mardi 11 juin 2019 à 16h30,

Salle Brémontier II, Hôtel de Ville.